



# TÉRMINES DE RÉFÉRENCE POUR L'ÉVALUATION FINAL –AACID 0C009/2018

I. Introduction			
<p>L'objectif général de ces termes de référence (ToR) est d'établir le cadre nécessaire pour faire face à l'évaluation de l'intervention «<b>Renforcement de la résilience des populations les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle par la promotion de la sécurisation foncière et l'agro-écologie dans la commune de Guédé Village, Sénégal</b>»</p> <p>La proposition de travail doit répondre à toutes les questions ici indiquées, étant la condition nécessaire à l'acceptation du Rapport d'évaluation.</p>			
I.1. DONNÉES GÉNÉRALES DE L'INTERVENTION			
ENTITE BENEFICIAIRE	Solidaridad Internacional Andalucía		
DENOMINATION DE L'INTERVENTION	Renforcement de la résilience des populations les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle par la promotion de la sécurisation foncière et l'agro-écologie dans la commune de Guédé Village, Sénégal		
Nº. EXPTE AACID	0C009/2018	CODE CRS	31120 / 31130 / 31150 / 41010-81 / 52010 / 99810-04
NORMATIVE REGULATRICE DE LA SUBVENTION	Ordre de 21 juin 2016 - BOJA (Bulletin Officielle de la "Junta de Andalucía") nº 120 du 24/06/2016		
PAYS	Sénégal	MUNICIPALITES	Lérabé, Comuna de Guédé Village
I.2. PROBLEMES ET INTERETS DE L'INTERVENTION (Maximum 1.500 caractères)			
<p>Décrire brièvement les problèmes et intérêts de l'intervention, faisant référence à d'autres interventions avec lesquelles le projet peut y avoir des synergies ou complémentarités.</p> <p>En annexe des TdR s'incluent le Cadre logique de planification</p>			
<p>La région de Saint Louis se trouve dans une situation de vulnérabilité accrue caractérisée par l'insuffisance d'infrastructures de base dans les secteurs de l'agriculture, l'élevage et l'environnement. L'agriculture y représente l'activité principale dans le Terroir de Lérabé, dans la commune de Guédé Village. Cependant, elle dépend de précipitations irrégulières et mal réparties, et elle doit composer avec la faiblesse des aménagements et des moyens de production.</p> <p>L'avènement du barrage de Manantali au Mali sur le fleuve Sénégal, renforcé par la raréfaction des pluies, a fortement perturbé le système de crue ce qui a provoqué un affaiblissement considérable des différents systèmes de production sur les plans socio-économiques et environnementaux. En laissant leurs cultures traditionnelles, les populations ont abandonné une base alimentaire riche et diversifiée, ne consommant plus que du riz et par conséquent, souffrant de plus en plus de déséquilibres nutritionnels. Les chutes de production vivrière ont affecté l'auto suffisance alimentaire des ménages agricoles et poussé les familles à recourir au marché alors même que les prix y flambent.</p> <p>De plus, l'agriculture irriguée qui a remplacé les cultures de décrues est confrontée à un certain nombre de contraintes écologiques: salinité, acidification, érosion des sols, etc. Ces contraintes sont aggravées par le recours à des pratiques agricoles inadaptées (utilisation abusive d'intrants de synthèse) et au déboisement.</p> <p>Les nécessités identifiées se rapportent à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à la protection de l'environnement et des ressources naturelles, à l'empowerment des femmes et des jeunes et à la sécurisation du foncier rural. Elles découlent d'une priorisation des besoins afin de lutter contre les formes de pauvreté en milieu rural.</p> <p>L'objectif général du projet est " Contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire des populations par une gestion durable des agro écosystèmes dans la commune de Guédé Village, département de Podor, région de Saint Louis, Sénégal.".</p> <p>Pour atteindre son objectif spécifique, " Améliorer la production agricole et promouvoir le développement socio-économique à travers une approche agroécologique sensible au genre, et intergénérationnelle ", les résultats escomptés sont les suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• R1. L'accès des populations des villages de Lérabé à des terres agricoles aménagées s'améliore, en particulier pour les femmes;</li><li>• R2. Les systèmes locaux de gestion et de financement de l'agroécologie sont renforcés;</li><li>• R3. Les connaissances des femmes et des jeunes en agroécologie et la récupération de savoir-faire traditionnel sont renforcées.</li></ul> <p>Le projet s'inscrit dans la stratégie d'ENDA PRONAT et SIA afin de promouvoir l'agroécologie durable pour assurer une sécurité alimentaire.</p>			



### **I.3. RESUMÉ DE L'ESTRATÉGIE D'INTERVENTION** (Maximum 2.500 caractères)

Décrire la stratégie d'intervention, faisant référence à d'autres interventions avec lesquelles le projet peut avoir des synergies ou complémentarités.

En Annexe aux TdR il est inclus la Matrice de Planification.

Le projet objet de l'évaluation finale externe final est financé par l'AACID (Agence Andalouse de Coopération Internationale pour le Développement) dans l'Appel à projets 2018, pour un montant de 299.864 €, pour un délai d'exécution initial de 18 mois, amplifié en 6 mois, et plus plus 4 mois (d'office par l'AACID) dû à la pandémie de la COVID, a commencé le 01/01/2019 et à finaliser le 30/04/2021. Le partenaire locale pour l'exécution du projet est l'ONG sénégalaise ENDA-Pronat.

Ce présent projet vient contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire des populations du terroir de Lérabé par une gestion durable des agroécosystèmes à travers divers appuis et stratégies suivants :

#### **R1. L'accès des populations des villages de Lérabé à des terres agricoles aménagées s'améliore, en particulier pour les femmes.**

- pour permettre à un plus grand nombre de familles d'accéder à des terres cultivables et donc d'augmenter la production agricole, un aménagement hydro-agricole sur 40 hectares sera réalisé sous la supervision de la SAED qui s'appuiera sur des études préliminaires, un appel d'offres et sur l'expertise de prestataires de services pour s'assurer de la qualité des aménagements. Cet aménagement prévoit la réalisation de canaux, le terrassement, mais aussi l'acquisition de motopompes et la construction d'une digue de protection contre d'éventuelles inondations liées aux crues du fleuve.

- pour faciliter l'accès des femmes à la terre, Enda Pronat adoptera la démarche de "l'approche-village" qui consiste à mobiliser l'ensemble des acteurs villageois femmes, hommes, jeunes pour diagnostiquer la situation et prendre des décisions. Ce sera l'occasion de négocier avec les détenteurs traditionnels du foncier une répartition équitable des terres aménagées entre les familles demandeuses, en veillant à ce qu'au moins 20% soit octroyés aux femmes (8 ha). Les productrices bénéficieront également d'un appui en équipement agricole (charrette, cheval,...) en vue de renforcer leurs capacités de production.

#### **R2. Les systèmes locaux de gestion et de financement de l'agroécologie sont renforcés.**

- afin d'améliorer l'accès des producteurs, en particulier des productrices de Lérabé, au financement des campagnes agricoles, une ligne de crédit sera attribuée à la Mutuelle d'Épargne et de Crédit (MEC) Kawral Diwal Toto mise en place dans la zone pour soutenir la promotion de l'agroécologie. Le projet veillera à renforcer les capacités de gestion de cette dernière et à sensibiliser les potentiels bénéficiaires sur les conditions d'octroi et de recouvrement.

#### **R3. Les connaissances des femmes et des jeunes en agroécologie et la récupération de savoir-faire traditionnel sont renforcées.**

- Un renforcement de capacités des producteurs/trices en agroécologie sera effectué à travers les Champs Ecoles Paysans (CEP). Le CEP est un outil d'observation et d'apprentissage à l'intention des producteurs analphabètes ou de faible niveau d'instruction qui souhaitent améliorer ou acquérir des compétences. Elle vise à doter les producteurs d'outils qui leur permettent d'observer et d'analyser leurs propres pratiques et de tester des alternatives aux problèmes qu'ils rencontrent (fertilisation organique, rotations, associations, l'intégration de l'arbre, techniques culturales en général). Les CEP ont été introduits dans l'ensemble des zones d'expérimentation de Pronat et ils ont montré qu'il était possible avec l'agroécologie d'obtenir des rendements équivalents, voire supérieurs à ceux de l'agriculture conventionnelle. Ils consistent à réunir régulièrement (par semaine ou quinzaine), entre 20 et 30 producteurs sur une parcelle agricole pour tester, observer et analyser des pratiques agricoles.

- Le renforcement du programme d'éducation environnementale, se fera à travers des animations pédagogiques et des visites des élèves des écoles de Lérabé et de Guédé Diéri dans les nouveaux périmètres aménagés en vue de redonner aux yeux des jeunes de la valeur à l'agriculture et de leur faire comprendre qu'ils sont responsables de l'avenir de leur communauté à travers la gestion des ressources de leur terroir. Ce programme vient en complément des programmes scolaires classiques pour renouer le lien entre le jeune élève et le métier de ses parents.

L'amélioration de la communication entre les différents acteurs, condition sine qua non à la réussite du projet, se fera non seulement à travers l'approche village, l'animation des CEP, les rencontres avec les différents partenaires (SAED, MEC, REE...) mais aussi via la mise en œuvre d'un dispositif de suivi-évaluation et de capitalisation basé sur une présence permanente d'animateurs paysans, d'un technicien agricole et d'un chargé de projet sur le terrain.

### **II. Objet et but de l'évaluation**

L'objectif général de l'évaluation est de vérifier la conformité des critères de qualité établis par le PACODE (Plan Andaloux de Coopération au Développement). En outre, l'évaluation devrait servir d'outil pertinent pour l'apprentissage, dans le but de



connaître le fonctionnement, les résultats et les effets de l'intervention de façon à guider les actions futures. L'apprentissage devient essentiel, dès que l'intégration de l'évaluation tout au long du cycle de la planification précise d'un flux continu d'informations pertinentes permettant l'amélioration des processus. En bref, l'évaluation doit permettre l'apprentissage et la responsabilité à tous les agents concernés par l'intervention, aussi bien chez le pays donneur, comme, notamment, dans le pays partenaire.

### III. Questions auxquelles on prétend répondre avec l'évaluation: critères et questions de l'évaluation

L'évaluation a pour but de vérifier la conformité avec les critères de qualité de la coopération andalouse :

- L'efficacité dans l'accomplissement des résultats et objectifs constatés dans la Matrice de planification;
- L'efficience et viabilité;
- Impact abouti et attendu;
- Durabilité (Soutenabilité) (connectivité dans le cas des interventions d'action humanitaire);
- Appropriation et renforcement institutionnel;
- Approche Genre en Développement;
- Soutenabilité environnementale;
- Respecte de la diversité culturelle ;
- Coordination et complémentarité (valeur ajoutée et concentration);

### IV. Méthodologie et phases:

Les techniques méthodologiques utilisées pour mener l'évaluation de l'intervention seront l'analyse documentaire, des entretiens et des groupes discussion (focus groups). On peut éventuellement, considérer la réalisation d'une enquête.

Les Produits qui seront obtenus sont (signaler lesquels):

- Rapport préliminaire
- Mémoire de terrain
- Brouillon du rapport final
- Rapport Final

Les Phases et Délais prévus pour la réalisation de l'évaluation sont les suivantes: Le chronogramme doit avoir le niveau de détail suivant:

	Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 4	Mois 5	Mois 6
Étude de bureau. Rapport préliminaire						
Travail sur le terrain Mémoire de terrain						
Elaboration du brouillon du Rapport						
Révision conjointe du brouillon du Rapport						
Elaboration final du Rapport						
Diffusion des résultats de l'évaluation aux acteurs du projet sur le terrain (plan de communication à être mis en place par l'évaluateur)						
Traduction du Rapport de l'Evaluation et de l'Atelier de Restitution à l'espagnol						



#### V. Documents apportés par l'entité bénéficiaire qui sera mis à la disposition de la personne physique ou juridique en tant qu'annexes

- Formulation initiale de l'intervention
- Matrice de Planification de l'intervention à évaluer
- Rapports des modifications réalisés
- Rapport de suivi intermédiaire réalisé par l'organisation bénéficiaire
- Rapport technique Finale réalisé par l'organisation bénéficiaire
- Normes qui régissent la subvention octroyé pour la réalisation de l'intervention à évaluer (Ordre des bases, Résolution ou Accord de concession de la subvention).

#### VI. Structure et présentation du Rapport

Le Rapport devra présenter la structure suivante:

- a) Résumé exécutif.
- b) Introduction: Antécédents, données générales et objectifs de l'évaluation.
- c) Description de l'objet de l'évaluation et son contexte.
- d) Approche méthodologique et techniques employés : questions de l'évaluation, méthodologie, et techniques appliqués et contraintes de l'évaluation réalisée.
- e) Analyse et interprétation de l'information recueillie et résultats de l'évaluation: l'analyse de l'information doit répondre aux critères et questions de l'évaluation. Il faut faire spécial emphase dans l'accomplissement des éléments de la matrice de planification /cadre logique (objectifs, résultats, activités et indicateurs). **Il faut inclure explicitement la matrice de planification de l'intervention indiquant les valeurs accomplis par les indicateurs et les sources de vérification utilisés dans l'évaluation.**
- f) Conclusions de l'évaluation par rapport aux critères d'évaluation. Les conclusions doivent être extraites de l'analyse de l'information recueillie et doivent être présentés selon les critères de l'évaluation.
- g) Recommandations de l'évaluation. Il faut indiquer à qui se dirigent les recommandations (AACID, entité demandant, partenaire local, d'autres)
- h) Actions entreprises pour la diffusion de l'évaluation. L'évaluateur devra effectuer un atelier de restitution des conclusions de l'évaluation avec les acteurs impliqués dans le projet.
- i) Annexes.

Le Rapport Final d'Evaluation ne devra pas dépasser en générale les 50 pages. Seront remis une copie en papier et une autre en format électronique. Le Rapport Final doit être rédigé en espagnole.

#### VII. Requisites et critères de sélection de la personne physique ou juridique

Les requisites de la personne physique ou morale sont :

- Expérience minimale de 2 ans dans l'évaluation des politiques publiques, notamment dans le domaine de la coopération.



- N'avoir pas maintenu une relation de travail ou de prestation de services avec l'entité bénéficiaire de la subvention ou son partenaire locale au moins dans les deux ans préalables à la proposition de contrat pour la réalisation de l'évaluation, ainsi que n'avoir pas été liée à l'élaboration, gestion ou exécution de l'intervention à évaluer.
- Expérience dans le secteur d'activité.
- Expérience de travail dans le pays où a lieu l'intervention.
- S'il s'agit d'une équipe d'évaluation, il est souhaitable qu'elle soit multidisciplinaire.

Dans la mesure du possible sera promue l'inclusion des professionnels du pays où l'intervention a lieu, ou de ses environs et on prendra en compte l'équilibre entre les sexes.

#### VIII. Prémises de l'évaluation, propriété et publication, procédures disciplinaires

La personne physique ou juridique chargée de l'évaluation doit être sensible aux considérations de sexe, origine ethnique, âge, orientation sexuelle, langue et autres différences. De même, elle doit respecter les droits de l'homme, les différences culturelles et les coutumes, des croyances et des pratiques religieuses de tous les agents impliqués dans le processus d'évaluation.

Elle doit veiller pour l'intégrité, l'indépendance, la crédibilité et la transparence de l'évaluation. La personne physique ou morale chargée de l'évaluation doit travailler avec liberté et sans interférence, ayant accès à toutes les informations disponibles, dans les principes du comportement éthique et professionnel.

L'anonymat et la confidentialité des participants à l'évaluation doivent être garantis.

La propriété des Rapports sera de l'AACID, qui pourra les diffuser et diffuser son contenu, dans sa totalité ou partiellement.

Le Rapport d'évaluation doit respecter les normes de qualité des évaluations préparées par l'AACID, recueilli dans la section XI.

Le non conformité à ces standards mènera, dans un premier temps, à la requête de rectification dans un délai maximal de deux mois de sa livraison. Si les lacunes détectées ne sont pas rectifiées, le rapport **ne sera pas accepté** par le bailleur.

#### IX. Budget et délai prévu

Le budget maximum d'attribution est celui défini dans le budget validé de l'intervention.

Le délai pour la présentation des demandes des personnes physiques ou juridiques pour l'évaluation finalise le **31/03/2021**

Le délai pour l'attribution finalise le **30/04/2021**

Les propositions devront être remises par voie électronique aux mails : [cooperacion.aom@solidaridadandalucia.org](mailto:cooperacion.aom@solidaridadandalucia.org); [coordinadora.sia.senegal@gmail.com](mailto:coordinadora.sia.senegal@gmail.com); [pronat@endatiersmonde.org](mailto:pronat@endatiersmonde.org) ; [sjanmichel@yahoo.fr](mailto:sjanmichel@yahoo.fr) ;

La date de début de l'évaluation sera le **01/05/2021**, avec un délai maximal pour son exécution et remise du Rapport Finale de 6 mois.

Le budget maximum d'attribution est de **5.000 €**, y compris les frais bancaires et de traduction vers l'espagnol

La prestation du service se termine seulement à partir de l'acceptation du Rapport d'évaluation par l'AACID.

#### X. Présentation de la proposition et éléments pour la sélection:

L'entité bénéficiaire de la subvention fournit, avec ces termes de référence signés par la personne physique ou juridique proposée pour effectuer l'évaluation, des documents relatifs à cette personne, de sorte que la personne est tenue de soumettre:

- CV de la personne, naturelle ou juridique, proposé pour effectuer l'évaluation, en faisant mention expresse des évaluations effectuées et le rôle joué dans chacun d'eux. Dans le cas qu'il s'agit d'une équipe, expliquer les fonctions assignées à chaque personne.
- Budget de l'évaluation, qui doit être cohérente à l'indiqué dans le budget de l'intervention validé par l'AACID;



- Déclaration expresse responsable de la personne physique ou juridique proposée pour effectuer l'évaluation de n'avoir pas maintenu une relation d'emploi ou des services avec le bénéficiaire ou son partenaire local, au moins au cours des deux années précédant la proposition de recrutement, de son expérience dans l'évaluation des politiques publiques, sur la dissociation avec la gestion de l'intervention ou avec l'un de ses éléments, sur son engagement à la confidentialité, comportement éthique et de respect pour la diversité culturelle et l'équité entre les sexes dans le déroulement de son travail. Le modèle est disponible sur la web.

#### **XI. Standards de qualité qui doivent être accomplis par le rapport d'Evaluation**

- Standard 1 : Pertinence de l'analyse du contexte.
- Standard 2 : Pertinence de l'approche de la méthodologie et les techniques utilisées
- Standard 3 : Fiabilité des sources d'information.
- Standard 4 : Suffisance dans l'examen des questions et critères d'évaluation.
- Standard 5 : Validité de résultats et des conclusions et utilité des recommandations.
- Standard 6 : Qualité de la participation à l'évaluation des entités impliquées et de la population cible.
- Standard 7 : Crédibilité, éthique et l'impartialité du processus d'évaluation.
- Standard 8 : Adaptation du plan de communication de l'évaluation à être réalisé par l'évaluateur dans le délai de 6 mois du Rapport.

J'accepte les dispositions de ces Termes de référence, en \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Signé:

(La personne physique proposée pour effectuer l'évaluation ou représentant légale de l'entité juridique proposée pour effectuer l'évaluation)